

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

DNCA ACTIONS EURO VALUE

Code ISIN : FR0010270025 Part I (C)

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

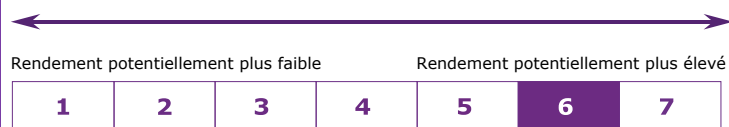
OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Un OPCVM nourricier est un OPCVM investi au minimum à 85 % dans un seul autre OPCVM qui prend alors la qualification de maître. Le type de gestion du nourricier s'apprécie au travers de celui de son maître.
 - L'OPCVM est un fonds nourricier de la classe actions M/D du compartiment maître DNCA EURO VALUE EQUITY de la SICAV de droit luxembourgeois NATIXIS AM FUNDS. L'objectif de gestion de l'OPCVM nourricier est identique à celui du maître diminué des frais de gestion du nourricier. L'objectif de gestion du compartiment maître est de surperformer l'indice MSCI EMU dividendes nets réinvestis en euros, sur une durée de placement recommandée de 5 ans, par un processus d'investissement basé sur une approche de type value. L'indice MSCI EMU dividendes nets réinvestis en euros est représentatif des marchés d'actions de la Zone euro.
 - L'Indicateur de Référence peut servir à déterminer la commission de performance qui pourra être prélevée.
 - La politique d'investissement du compartiment maître, conforme à la Directive OPCVM consiste à investir principalement dans des sociétés de la Zone euro cotées en Bourse. Le compartiment maître sélectionne les actions que la société de gestion estime être négociées moyennant une décote importante par rapport à leur valeur sous-jacente et pour lesquelles un multiplicateur de valeur peut être identifié.
- Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions de pays de la zone euro.
- L'OPCVM est investi en totalité dans le compartiment maître. Le portefeuille du compartiment maître peut investir 90% au moins de son actif net dans des actions de la zone Euro. L'exposition du compartiment au marché d'actions de la zone Euro évolue entre 90% et 110% de l'actif net du compartiment. Le compartiment peut investir jusqu'à 10% de son actif net dans des actions en dehors de la zone Euro, y compris les actions des marchés émergents européens. Le compartiment peut investir 20% au maximum de son actif net dans des sociétés de petite capitalisations de la zone Euro ayant une capitalisation boursière supérieure à 1 milliard d'euros et inférieure à 3 milliards d'euros. Le compartiment maître peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et d'investissement.
 - L'OPCVM capitalise ses revenus.
 - Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 11h30 et sont exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé



L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés des actions de la zone Euro.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Néant

Le profil de risque du nourricier est identique à celui du maître. Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont détaillées dans la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" de son prospectus.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé de votre capital et/ou de votre revenu avant que celui-ci ne soit investi et/ou remboursé. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	1,21%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	20% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, MSCI EMU DNR, soit 0,00% pour l'exercice précédent.
------------------------------	--

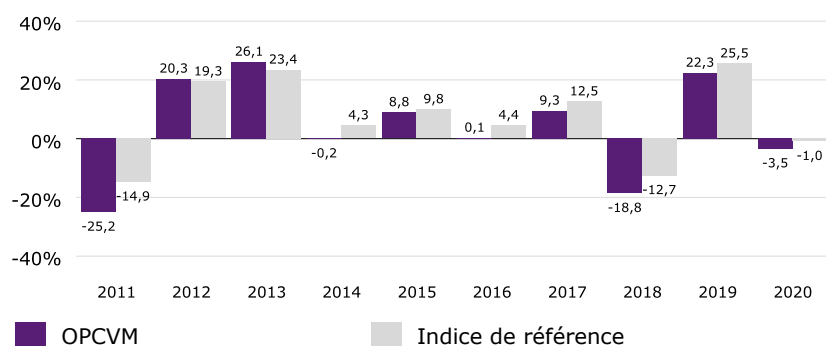
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en juin 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 2005.**
- **Année de création de la part I (C) : 2005.**
- **Devise : Euro.**
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM et de son maître sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Le Fonds est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.